

DEC182984IN2P3

**Décision portant fermeture de l'unité mixte de recherche n°6417 intitulée Laboratoire Souterrain de Modane**

**LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision n°DEC151290DGDS du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°6417 intitulée Laboratoire Souterrain de Modane ;

**Vu** la décision n°DEC181758IN2P3 du 18 juin 2018 portant cessation de fonctions de M. Fabrice Piquemal et nomination de M. Arnaud Lucotte, directeur par intérim de l'unité mixte de recherche n°6417 intitulée Laboratoire Souterrain de Modane ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> : Fermeture d'une unité mixte de recherche**

L'unité mixte de recherche n°6417, intitulée Laboratoire Souterrain de Modane fermera le 31 décembre 2018.

**Article 2 : Cessation de fonctions**

A compter de cette même date, il est mis fin aux fonctions de M. Arnaud Lucotte en tant que directeur par intérim de ladite unité.

**Article 3: Droits et Obligations, Personnels**

A compter de cette même date, l'intégralité des personnels, des biens, des droits et obligations de ladite unité seront repris par l'unité mixte de recherche n°5821, intitulée Laboratoire de Physique subatomique et Cosmologie.

**Article 4 : Publication**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 21 décembre 2018

Le président - directeur général  
Antoine Petit